

&CHOS



NOUVELLES DE L'ABBAYE N° 15 Avril 2007

SAINT-MAURICE

Les 200 ans du Collège

Sommaire

01. EDITORIAL : 200 ANS A COMMEMORER
Guy Luisier
02. PROGRAMME DU BICENTENAIRE
03. 22 SEPTEMBRE 2006 : FETE DE LA SAINT MAURICE
04. CHOISISSEZ LA VOIX DE VOTRE CONSCIENCE
Mgr Jean-Louis Bruguès
08. HUMANISME ET DEMOCRATIE
Georges-Albert Barman
10. ECLAIRER LE PRESENT ET L'AVENIR PAR LE PASSE
Guy Luisier
12. 20 OCTOBRE 2006 : JOURNEE OFFICIELLE DU BICENTENAIRE
13. QUE SERAIT UN COLLEGE SANS SES ELEVES ?
Guy Luisier
16. CREER UNE ATMOSPHERE DE LIBERTE ET D'EXIGENCE
Claude Roch
19. UN ESPRIT PROPRE A SAINT-MAURICE
+ Joseph Roduit
22. NOS PAYS ONT BESOIN D'ELITES BIEN FORMEES
Pascal Couchepin
25. CELEBRER UN ANNIVERSAIRE C'EST AUSSI SE POSER
DES QUESTIONS SUR L'AVENIR
+ Joseph Roduit
28. UNE VENERABLE INSTITUTION
Georges-Albert Barman
30. UNE EDUCATIONS QUI PREND EN COMPTE L'HOMME TOUT ENTIER
Jean-Jacques Rey-Bellet

Editorial

LYCÉE-COLLÈGE DE L'ABBAYE : 200 ANS À COMMÉMORER

Ce numéro spécial des *Echos de Saint-Maurice* veut rassembler les différentes interventions qui ont émaillé les deux grandes manifestations inaugurales de notre Bicentenaire.

Nous publions ici le sermon de la Fête de Saint-Maurice, le 22 septembre, dans lequel Monseigneur Bruguès, évêque d'Angers, a placé l'aventure éducative dans le sillage du témoignage des martyrs. Se trouvent également les discours de nos autorités à l'occasion de cette fête patronale et de la Journée officielle du 20 octobre 2007.

Avec des angles d'approches divers et des couleurs variées, ces documents brossent un tableau de l'aventure éducative du Collège de l'Abbaye. Ils ouvrent aussi des perspectives de réflexion intéressantes par-delà les bornes historiquement fêtées.

Ne sachant, dans cette manière d'éditorial, comment présenter mon sujet sans le dessécher prématurément, j'ose une pirouette sur le mot commémorer à la façon d'un rébus.

COM comme communauté et compagnie, et comme commercial et comméragé...

ME comme mais, parce qu'une histoire d'enseignement, c'est aussi beaucoup de « mais » résistants, interrogateurs et quelquefois têtus...

MO comme « mots », ceux qui libèrent, ceux qui unissent, ceux qui élèvent, ceux qui cherchent, ceux qui trouvent.

RER comme le « rez » parce qu'un collège c'est une maison à étages qui peuvent monter haut dans les nuages mais c'est au rez que se trouve la porte, à côté des pâquerettes et près de la terre : le réalisme doit faire bon ménage avec les valeurs de l'enseignement.

A travers les différents documents de ce numéro, puissiez-vous déceler quelles valeurs nous entendons commémorer – et surtout faire vivre – au Lycée-Collège de l'Abbaye

Chne Guy Luisier, Recteur

S
O
C
I
É
T
É

LYCÉE-COLLÈGE DE L'ABBAYE ST MAURICE

Programme du bicentenaire

« Tradition et dynamisme »

Journée officielle
Vendredi 20 octobre 2006

Exposition au château
avril-octobre 2006

Solidarité bourse d'étude
mars-avril 2007

Tournoi de football

Concert de Noël
10 décembre 2006
150 choristes, programme argentin

Concert du 200^e
29 avril 2007
Chœur et orchestre du Collège + chœur hongrois

Concert fanfare
12 mai 2007

Non-Stop200^e
25 mai 2007
Fête des étudiants

avr 06	mai 06	juin 06	juil 06	août 06	sept 06	oct 06	nov 06	déc 06	janv 07	févr 07	mar 07	avr 07	mai 07	juin 07
--------	--------	---------	---------	---------	---------	--------	--------	--------	---------	---------	--------	--------	--------	---------

Fête de la St-Maurice
22 septembre 2006

90^e annivers. M^{me} Chappaz
30 novembre 2006

Anniversaire Isaac de Rivaz
janvier 2007

Théâtre « Les Justes » de Camus
27 février et 2 mars 2007

Semaine humaniste
23-27 avril 2007

Journée portes ouvertes
Samedi 28 avril 2007

Rencontre Anciens-classes
février-avril 2007

De nombreux événements auront émaillé toute cette année du bicentenaire du Collège. Le Palmarès du Collège en rendra compte en détail. Ce numéro spécial de nos *Echos de Saint-Maurice* est consacré à deux manifestations très hautes en couleur : la Saint Maurice et la journée officielle du 20 octobre.

Nous reproduisons simplement les textes des différentes allocutions prononcées au cours de ces journées mémorables. Les titres sont donnés par la rédaction.

Un merci particulier va à M. Alexandre Schaffer à qui sont dues quasiment toutes les photos de ce fascicule.

Longue vie au Collège de l'Abbaye !



22 septembre 2006

Fête de Saint Maurice

Les traditionnelles festivités de la Saint Maurice ont pris une couleur spéciale en cette année du jubilé du Collège. C'est un excellent pédagogue devenu évêque d'Angers, Mgr Jean-Louis Bruguès qui a présidé à la célébration religieuse.

Celui qui fut dominicain et professeur de théologie morale à l'Université de Fribourg a profondément marqué son auditoire par son homélie que nous reproduisons ici.

L'Abbaye avait tenu à inviter les Anciens du Collège devenus évêques. Etaient donc présents les évêques Henri Salina, Bernard Genoud, Denis Theurillat, Pierre Farine, accompagnés des Abbés Maurice Bitz et Joseph Roduit. Seul Mgr Gérard Daucourt fut empêché. En plus de ces prélats, citons encore la présence de M. le cardinal Henri Schwery et de Mgr Norbert Brunner.

La foule des pèlerins participa à la traditionnelle procession ouverte par le clergé et les autorités. Après la bénédiction finale, sur la Place du Parvis, les allocutions du Président de Saint-Maurice, M. Georges-Albert Barman, et du recteur Guy Luisier précédèrent un concert de la Fanfare du Collège et du carillon de la Basilique agrémentant l'apéritif.

Signalons qu'en cette journée, la Congrégation des sœurs de Saint-Augustin était aussi à la fête pour le centième anniversaire de sa fondation. De plus, la fanfare municipale l'Agauoise célébrait ses 150 ans.



Choisissez la voix de votre conscience

Homélie pour la fête de la Saint Maurice 2006 Mgr Jean-louis Bruguès, évêque d'Angers



Trois raisons, mes amis, m'ont poussé à accepter l'invitation qui m'avait été adressée, si gentiment, par l'Abbaye de Saint-Maurice. Elles justifient ma présence parmi vous ce matin.

La première de ces raisons s'apparente à une dette. J'ai eu, en effet, la chance, que dis-je ? le privilège de vivre dans votre pays pendant deux ans et demi. Ce serait trop banal d'avouer que j'ai beaucoup aimé la beauté

des paysages de cette terre. En arrivant dans mon propre diocèse d'Angers, un journaliste m'avait interrogé : « Monseigneur, quels sont les paysages que vous aimez ? » J'ai eu la sottise de répondre : « la montagne et la mer ! » Et l'on m'a répondu : « Chez nous, il n'y a ni l'une, ni l'autre ! » Ce qui m'a enthousiasmé, c'est la profonde humanité de ces hommes, de ces femmes, de ces étudiants avec lesquels j'ai pu vivre. Je me trouvais devant un peuple qui, assuré de son identité, pouvait s'ouvrir à la diversité de ceux qui venaient si nombreux frapper à sa porte.

Je peux avouer devant vous, à condition que cela ne sorte pas de cet édifice, que ce séjour à Fribourg a compté parmi les périodes les plus heureuses de ma vie. Jusqu'à ce que ce dimanche soir, c'était en février 2000, où un coup de téléphone m'annonçait que la veille, le Saint-Père m'avait nommé évêque... La providence dont vient de parler si délicatement l'Évangile proclamé à l'instant, veillait sur moi comme sur chacun de nous : elle me fit un clin d'œil. En gravissant les degrés qui conduisent à la cathédrale de cette ville que je ne connaissais pas, j'aperçus saint Maurice en pierre, entouré de ses compagnons. Depuis le XVI^e siècle, sur cette façade conçue comme un retable, ils veillaient sur le diocèse d'Angers, ses fidèles et ses pasteurs.

C'est donc la deuxième raison qui m'a conduit à venir ici ; une sorte de jumelage. Si mes informations sont bonnes, la cathédrale d'Angers est la seule, en France, à être placée sous le patronage de saint Maurice et de ses compagnons, à l'exception de l'ancienne cathédrale de Vienne. Qui dit patronage dit modèle, source d'inspiration. Me revient alors en mémoire les souvenirs nombreux des martyrs de mon diocèse.

Martyrs des premiers siècles. Martyrs des premiers missionnaires envoyés au Canada. Martyrs surtout de cette page particulièrement sanglante de notre histoire : notre diocèse et le diocèse voisin de Vendée ont connu ce que nous pourrions appeler le premier auto-génocide de l'époque moderne. Par centaines, par milliers, des hommes, des femmes, des enfants, furent arrêtés, condamnés, exécutés, non pas tellement pour ce qu'ils avaient fait, mais pour ce qu'ils représentaient, et notamment ce témoignage rendu à la foi chrétienne. La litanie des martyrs n'est sûrement pas close.

Patronage signifie également source d'inspiration en ce sens que ceux que nous honorons disent quelque chose, non seulement de leur époque, qui nous reste grandement inaccessible, mais pour aujourd'hui, quelque chose pour vivre. Nous avons de la peine, sûrement, malgré quelques documents qui nous sont parvenus, à nous représenter ce qu'a pu représenter le martyr de saint Maurice et de ses compagnons, mais leur message a traversé les siècles. Il nous touche, si je puis dire, au plein cœur de notre vie. « Vous avez été, assure-t-il, vous êtes, vous serez affrontés à ce même dilemme que nous avons connu ». Comment choisir entre deux paroles données, entre deux fidélités, entre deux sortes de devoirs ? Militai-

res, ils avaient donné leur parole à l'autorité, à César, qui avait le droit de les conduire et de leur demander d'exposer leur vie. Chrétiens, ces soldats se réclamaient d'une première fidélité, fondamentale, la fidélité de n'être qu'à Celui de qui ils tenaient la vie, l'existence, et le salut : Dieu. Maurice et ses compagnons insistent : lorsque vous vous trouvez affrontés à deux sortes de devoirs, choisissez toujours ce que murmurent à votre cœur les lois non écrites de la vérité et du bien. Il n'y a pas d'autre bonheur possible.



Les formes de martyre ont varié selon les époques. Il y en a eu de sanglantes, comme on vient de le rappeler. Il y en a qui ne le sont plus, mais leur dureté n'est pas moindre. Il m'arrive souvent de rencontrer des groupes de jeunes, d'enfants, d'adolescents, même d'adultes qui me disent la difficulté qu'ils éprouvent à se dire chrétiens dans leur milieu. Un adolescent de quinze ans me confiait récemment que, dans sa classe d'un établissement pourtant catholique, ils n'étaient que trois, trois sur trente à croire en Dieu ! Ces jeunes se trouvent confrontés aux opinions dominantes, aux solidarités d'avec le groupe, au politiquement correct qui devient comme un nouvel esclavage de la pensée.

A ces jeunes aussi, saint Maurice dit : « Toujours, toujours, choisissez la voix de votre

conscience ». Ce conseil constitue la troisième raison qui m'a conduit à venir parmi vous. Nous célébrons un bel anniversaire : deux cents ans d'existence continue d'un Collège. D'un Collège marqué, bien sûr, par le souci d'une formation intégrale. Je viens moi-même d'un diocèse où l'enseignement catholique représente 41 % de la jeunesse. Quand je fais le tour des paroisses, j'entends souvent de la part des plus anciens ce regret exprimé : on ne voit plus les jeunes chez nous, il n'y en a plus à l'église. C'est vrai, mais d'un autre côté, je leur dis : « Notre Église se trouve en contact avec un jeune sur deux dans le diocèse ! Rendez-vous compte, la chance qui est la nôtre ? La moitié de notre jeunesse se trouve, si je puis dire, à portée de la voix de notre Église ». A bien des égards, chez nous en France, l'enseignement catholique se trouve dans un état de reconsidération, mieux encore, de refondation.

J'ai trouvé en arrivant ici une belle présentation de ce Collège. Permettez-moi de la lire, je souhaiterais tellement qu'elle devienne comme la devise de tous nos établissements. « Ce Collège de l'Abbaye vise à créer une atmosphère de liberté et d'exigence pour que les jeunes qui lui sont confiés puissent s'ouvrir au dialogue, découvrir et développer leur personnalité, acquérir un esprit sainement critique et largement ouvert à la vérité ; il offre aussi la possibilité de s'épanouir dans la foi par une adhésion libre et consciente. » Consciente... nous voici donc rappelés à la conscience. Cette conscience, devant laquelle nous sommes responsables, est aussi une conscience fragile et vulnérable. Un vieux maître qui me disait : « Avant d'être responsable devant sa conscience, on est responsable de sa conscience, de la manière dont on l'a éduquée, dont elle s'est construite ». Et notre Église d'ajouter : une conscience ne se construira que

si elle parvient à faire confiance et à s'ouvrir à la voix de l'Autre. De l'Autre avec un « A » majuscule d'abord. Le premier formateur de la conscience, c'est bien cet Esprit Saint, qui nous est présenté souvent, comme un « conseiller merveilleux ».

Dans mon diocèse, j'ai tenu à ce que la confirmation soit célébrée pour des garçons et des filles de quinze ans. Je sais bien que la doctrine relative à l'âge des confirmands n'est pas fixée. Pour ma part, je trouve que cet âge est l'âge idéal, parce qu'il est celui des premières décisions, l'âge des premiers pas responsables dans l'existence, l'âge où on a besoin de choisir, l'âge donc de recevoir Celui qui va intervenir comme le guide de notre navire. Je dis à ces jeunes : « si vous avez besoin de conseil, adressez-vous à Lui, il est là pour ça. Vous avez besoin de force pour résister à l'opinion d'autrui ? Adressez-vous à Lui, il est là pour ça. Vous avez besoin d'intelligence : Il est l'Esprit d'Intelligence. Vous avez besoin de sagesse : Il est l'Esprit de Sagesse. Ouvrez-vous à Lui pour vous ouvrir aux autres ! »

Les parents sont les éducateurs naturels de la conscience. La famille est devenue chez nous comme le maillon faible de la société. Tant de familles divisées, tant de familles séparées, éclatées, affaiblies ; tant d'enfants ballottés d'un parent à l'autre ! Et pourtant ces enfants doivent à leur famille une gratitude foncière. C'est grâce aux parents qu'ils sont venus à l'existence et qu'ils éprouvent la joie de vivre. Puissent-ils, en conscience, s'ouvrir à la gratitude vis-à-vis de ceux qui nous ont précédés.

Parents formateurs, puis, j'allais dire dans le cadre de ce Collège, formateurs tout court. Car le formateur n'est pas seulement celui qui transmet le savoir, celui qui nous ouvre à l'une

ou à plusieurs disciplines si nécessaires pour acquérir une compétence professionnelle ; il est foncièrement un éducateur. Nous le regardons vivre ; nous écoutons sa parole... Combien parmi nous, pourraient dire qu'ils ont découvert leur goût pour un métier, à travers ce beau témoignage des formateurs. Merci donc à ces formateurs qui, dans ce Collège, depuis deux siècles, de manière visible ou secrète, en tout cas toujours de manière profonde, ont façonné des consciences ouvertes au désir de vérité, à la lumière de la Foi.

L'Église, enfin, est aussi éducatrice de la conscience. Nous la présentons volontiers comme une mère, puisqu'elle nous a donné la vie même de Dieu. Elle nous aime, elle nous corrige comme une mère, elle nous console, lorsque nous sommes en perdition ; elle nous pardonne. Mère et maîtresse en vérité, mère et formatrice de conscience : elle est chargée de nous donner des repères fermes et de façonner en chacun de nous cette conscience éprise de liberté et de beauté.

Saint Maurice disait : il n'y a pas d'autre bonheur que celui de suivre sa conscience. Lors-

qu'il m'arrive de dire cela à des plus jeunes, ils se récrient : « Le bonheur de saint Maurice, le bonheur de se faire exécuter, de perdre sa vie plus tôt que prévu ! » C'est ici que notre message chrétien délivre la fine pointe de sa vérité. Il n'y a pas de bonheur possible à l'ombre de la mort. Non, la mort n'est pas un point final ; elle n'est pas ce vide dans lequel chacun de nous s'engouffrera définitivement, elle n'est pas un lieu de crainte et d'anéantissement. La mort, parce qu'elle a été vaincue, est devenue un passage, comme ce passage de Saint-Maurice. Elle est devenue une porte d'entrée sur la lumière, sur le bonheur.

Mes amis, à la suite de saint Maurice et de ses compagnons, à la suite de ces aînés dans la foi, nous pouvons dire : « Seigneur permets que demain, quand tu voudras, nous nous retrouvions les mêmes, absolument les mêmes, assis à la table du festin des noces de ton Fils, l'Agneau qui s'est immolé librement, et que nous puissions nous réjouir dans l'amitié, comme maintenant. Que nous puissions jouir de cette joie d'être ensemble, pour toujours ».

Amen !



Humanisme et démocratie

Discours, sur la place du Parvis, de M. Georges-Albert Barman, Président de la Commune de Saint-Maurice

Tout au long de cette année scolaire, le Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice fête ses 200 ans comme institution reconnue par l'Etat. Il ne fait aucun doute que, bien avant, le savoir et la connaissance ont été dispensés dans le cadre du rayonnement de l'Abbaye. Une des manifestations, celle d'aujourd'hui, prévoit le côté « populaire » et le recteur du Collège, Guy Luisier, a tenu à s'exprimer hors les murs, merci ! Et merci de donner la parole à la Commune à cette occasion.

En réfléchissant à ce message, deux mots me sont venus rapidement à l'esprit : humanisme et démocratie.

Humanisme parce que c'est une marque forte de ce Collège. Si on lit la définition de l'humanisme dans le Larousse, il est écrit : « Ensemble des tendances intellectuelles et philosophiques qui ont pour objet le développement des qualités essentielles de l'homme. L'humanisme se caractérise par le respect de la personne et de la valeur humaine ainsi que par la tolérance entre individus. »

J'ai eu, comme beaucoup d'entre vous, l'occasion de vivre cet humanisme dans ce Collège. Il est bien réel à travers l'esprit qui y règne, mais aussi à travers des réalités principalement culturelles et pédagogiques, et par les

nombreuses rencontres et manifestations organisées.

Quant à la démocratie, vous me permettez de me souvenir d'une anecdote pour expliquer cette notion bien vivante à l'intérieur du Collège. Lorsque, en âge d'adolescence, je fréquentais ce Collège, mon père et ma mère possédaient trois ou quatre vaches. Il fallait bien couler le lait depuis Epinassey jusqu'à la laiterie située en face de l'entrée du Collège. Parfois, c'était à moi de le faire, la boille au dos, et sur mon vélo – puis sur mon vélomoteur –, juste avant le début des cours du matin, je prenais des chemins détournés pour ne pas me faire voir, surtout des filles. J'avais honte de me montrer ainsi alors que, rétroactivement, j'ai appris que cette activité accessoire de mes parents m'a permis de faire quelques études.

Si je parle de démocratie, c'est qu'après avoir coulé ces quelques litres de lait et déposé la boille derrière la laiterie pour la reprendre à 11h30, je m'asseyais à mon pupitre, en classe, à côté de gens de mon âge, mais d'une autre condition sociale. Je me souviendrai toujours d'un élève interne qui utilisait son hélicoptère, ou celui de son père, garé à l'aérodrome de Bex et qui partait, de temps en temps, boire le café à Milan. Pour moi, c'était un autre monde. Cette proximité de personnes qui n'avaient pas

grand-chose en commun et ce brassage social ont certainement influencé ma vie.

Merci à ce Collège d'avoir su – et de savoir – traiter chaque étudiante et chaque étudiant à égalité, et de soutenir ces expériences de rencontres très utiles pour toutes et tous. Ces deux qualités, humanisme et démocratie, ne sont pas les seules. D'autres existent aussi comme la pérennité dans le temps et dans les modes.

Paul Valéry disait : « Le passé est solide, le présent fluide et l'avenir vapeur ». Je souhaite que l'avenir de ce Collège soit à l'égal de son solide passé pour très longtemps encore.

Vous le savez, quand en Valais un ou une centenaire fête son anniversaire – c'est plus souvent une –, un conseiller d'Etat se déplace. Aujourd'hui, comme il s'agit de deux fois cent ans, nous avons droit à deux conseillers d'Etat,

et qui plus est le Président et le Vice-président du Gouvernement, sans oublier le Président du Grand Conseil. Messieurs Burgener, Rey-Bellet et Bétrisey, merci pour votre présence à Saint-Maurice. Vous montrez votre attachement à la Cité, à l'Abbaye et au Collège.

Au nom de la population, au nom de toutes celles et tous ceux qui ont fréquenté ce Collège, merci aux recteurs, aux membres des directions et aux enseignants religieux et laïcs ; merci d'avoir dispensé ce savoir et cette culture. Merci, au nom de la Municipalité, pour ce rayonnement qui rejaillit sur la ville.

Bonne journée, bonne santé, bon appétit et que Maurice, par son courage, sa ténacité et sa fidélité, vous protège.



Eclairer le présent et l'avenir par le passé

Discours de

M. le chanoine Guy Luisier, Recteur

Le Lycée-Collège de l'Abbaye, sous le patronage de saint Maurice, fête le bicentenaire de sa reconnaissance, en 1806, comme Collège officiel du Valais, alors République indépendante, collège d'Etat édifié sur des structures d'enseignement et de culture beaucoup plus anciennes.

Fêter un anniversaire, regarder les acquis et les défis surmontés, faire face à ses réussites avec joie, et à ses échecs avec lucidité, c'est peut-être donner des couleurs à des pages d'histoire. Mais est-ce suffisant ?

Fêter une institution qui est faite pour les jeunes, c'est aussi éclairer le présent et l'avenir par le passé et, inversement, mettre le passé dans la lumière toujours nouvelle du présent et de l'avenir.

Si le Collège de Saint-Maurice s'intéresse à ses racines, c'est parce que, comme pour les arbres, les racines sont ce qui permet aux branches de monter plus haut. C'est en s'enracinant que l'arbre colonise les airs, et prend sa place dans les harmoniques du monde et de la création. Les racines chrétiennes de ce lieu sont là pour nous élever, pour nous inviter à regarder vers tous les horizons des hommes. Les racines chrétiennes, humaines et humanistes qui portent notre Collège, mais aussi les racines de contestation et de marginalité face à tous les

prêts-à-porter sociaux et culturels sont là pour permettre de voir avec lucidité et solidité tous les horizons des hommes et de prendre place dans la création avec solidité et lucidité.

Nous croyons ici à Saint-Maurice, à travers entre autres l'œuvre du Lycée-Collège, qu'il est possible et nécessaire d'accorder les héritages et les racines du passé avec les valeurs et les défis du présent et de l'avenir.

Mais plutôt que par des discours, c'est en acte et en symbole que le Collège veut vous le montrer aujourd'hui. En ce jour, qui est une des étapes pour la célébration du Bicentenaire du Collège durant toute cette année scolaire, nous vous proposerons à 16 heures un concert unique et original. Le carillon du clocher médiéval de notre Abbaye et la fanfare du Collège se mettent ensemble pour un concert ; et dès maintenant vous allez en entendre un prélude.

Il faut y voir plus qu'un simple symbole ou une performance anecdotique. Dans la pierre de notre tour abbatiale, qui était déjà multicentenaire à l'époque de la création du Collège en 1806, dans le bronze des cloches qui symbolisent tous les appels à la prière et à l'élévation des hommes, vous pourrez voir et entendre le symbole des forces d'un patrimoine chrétien que nous voulons faire nôtre sainement pour



notre présent éducatif, scientifique et culturel.

Dans la fraîcheur des jeunes musiciens de notre fanfare, vous saurez discerner le présent de la jeunesse qui prépare son futur dans notre Collège comme dans tous les lieux qui, aujourd'hui et courageusement, façonnent le monde de demain. L'harmonie ne sera pas facile, mais l'effort sera couronné de succès et vous comprendrez alors ce qu'un Collège essaie d'être dans la société d'aujourd'hui.

Place à la musique et bonne fête à tous.





20 octobre 2006 : Journée officielle du bicentenaire

Le 20 octobre 2006, le Collège a célébré officiellement le 200^e anniversaire de sa reconnaissance par l'Etat du Valais. La journée était placée sous le haut-patronage de Mgr Joseph Roduit et de M. le Conseiller fédéral Pascal Couchepin.



De nombreux invités ont honoré le Collège de leur présence pour cette journée qui a commencé par une cérémonie officielle à la salle de spectacles en présence des étudiants. Après l'apéritif, les invités se sont rendus dans le corridor principal de l'Abbaye où a été servi le non moins officiel repas de fête.

Nous publions ici le texte des allocutions prononcées au cours de cette journée, en suivant l'ordre des interventions. Le recteur Guy Luisier, M. Claude Roch, Mgr Joseph Roduit et M. Pascal Couchepin se sont exprimés au cours de la cérémonie au Collège. Puis, lors du repas, les quelque 120 convives écoutèrent avec attention Mgr Joseph Roduit, M. Georges-Albert Barman, et M. Jean-Jacques Rey-Bellet.

Que serait un collège sans ses élèves ?

Discours de
M. le chanoine Guy Luisier, Recteur



raisons de célébrer un bicentenaire et les orateurs de cette journée en mettront en évidence quelques-unes.

Mais puisqu'il m'échoit de commencer la série des prises de parole du jour, je voudrais simplement m'arrêter sur un mot. Un petit mot qui a l'air de rien, mais un mot qui a dû être répété des myriades de fois dans le défilement des années du Collège. Un mot que certains voudraient voir remplacé par le mot « étudiant » qui en impose peut-être un peu plus, mais est-ce si sûr ?

Je veux parler du mot « élève ». Car que serait un collège sans ses élèves ? Que serait le fleuve de cette histoire pluriséculaire, sans des histoires individuelles, personnelles, uniques et irremplaçables que sont les vies d'élèves ?

Soyez tous accueillis et recevez mon souhait chaleureux de bienvenue, pour cette journée officielle du Bicentenaire du Lycée-Collège cantonal de l'Abbaye de Saint-Maurice. 200 ans, 200 ans, 200 ans !

Le nombre est clair et ses rondeurs valent la peine d'être célébrées durant toute l'année scolaire. Mais pourquoi ? Il y a certainement 200

Et pour paraphraser (peut-être audacieusement) saint Paul, – mais après tout c'est bien d'amour et de Charité profondément compris qu'il s'agit ici, j'ose dire : On a beau avoir les professeurs les plus compétents et passionnés, s'il n'a pas d'élèves, le collège n'est rien.

Il aurait beau enseigner toutes les langues de la terre et du ciel, avoir des murs et le matériel les plus clinquants, des projecteurs et des beamers



à renverser les montagnes, si un collège n'a pas d'élèves, il n'est rien !

L'élève est la raison d'exister d'un Collège, la seule et la plus noble. Cela paraît une évidence, mais encore faut-il savoir qu'un élève ce n'est pas n'importe qui, ce n'est pas n'importe quel numéro inscrit sur une liste de classe. Un élève c'est quelqu'un qui peut, qui veut et qui doit se lever et s'élever. L'étymologie a ici quelque chose de riche et de sacré. Les vraies questions que doit se poser un établissement scolaire, qui regarde en arrière vers son passé et en avant vers les aurores colorées de son avenir, sont ici essentielles et touchent au fondamental.

Permet-il vraiment aux jeunes qui lui sont confiés de se lever d'abord dans leur tête, puis de se lever intelligemment au milieu de leurs proches, d'acquérir une posture qui en fasse des hommes et des femmes debout ? Puis de

s'élever au milieu des enjeux, socio-économiques, culturels et spirituels, de s'élever au-dessus des mêlées ?

Durant 200 ans, on a osé dans ce Collège élever, voir plus haut, montrer des hauteurs et s'y diriger.

La pédagogie, dans ses développements et quelquefois ses errances, a voulu mettre l'élève au centre, l'élève à côté de la matière, à côté du professeur-copain, en face de la machine-qui-sait-tout. A-t-elle suffisamment voulu, veut-elle aujourd'hui encore suffisamment élever les regards, élever les esprits et les cœurs ?

Notre Collège, quand il regarde son histoire et son présent, sait qu'il s'est souvent trompé, qu'il s'est égaré quelquefois, mais les témoignages qu'il reçoit montrent que, s'il garde foi dans les hauteurs de la vie et de l'homme, il fera ce qu'il doit faire.



Ce Collège aura de l'avenir, et pourra fêter d'autres centennaires dans la mesure où il cultive des liens féconds avec les autorités spirituelles (merci de les représenter ici cher Monseigneur Roduit, Père Abbé de l'Abbaye), avec les autorités culturelles et politiques (merci de les représenter ici Monsieur le Conseiller fédéral, Messieurs les Conseillers d'Etat, Mesdames et Messieurs les autorités communales et régionales), avec les partenaires pédagogiques (merci de les représenter ici, Messieurs les collaborateurs du Service de l'enseignement, Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles associées et amies)... s'il sait donner leur véritable place à tous ses acteurs (merci, Mesdames et Messieurs les professeurs, collègues ou anciens collègues).

Notre Collège s'est donné et se donne encore la mission difficile et exaltante de respecter l'élève, non pas seulement dans ce qu'il pense mais surtout dans ce qu'il est appelé à penser et à devenir. Accepter et vouloir qu'il se lève.

Quand l'élève d'aujourd'hui, qu'il s'agit d'accompagner vers les hauteurs, voit plus loin que son horizon, quand l'élève que nous avons

été dans le passé et qu'il faut aller chercher dans le fond de notre mémoire avec ses éraflures aux genoux et ses doigts tachés d'encre nous indique encore le chemin des hauteurs, la raison d'être de l'école en général et de celle-ci en particulier sera honorée.

Ce sera toujours l'élève – dans le fait qu'il s'élève – qui donnera du sens au Collège de l'Abbaye et au dévouement de tous ceux qui y ont travaillé et qui y travaillent aujourd'hui en associant intelligemment « tradition et dynamisme ».

tradition et dynamisme
Lycée-Collège de l'Abbaye • 1890 St-Maurice • Suisse



Créer une atmosphère de liberté et d'exigence

Discours de

M. Claude Roch, Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'éducation, de la culture et du sport

Lié étroitement à un monastère qui compte près de quinze siècles, le prestigieux établissement d'enseignement que nous fêtons aujourd'hui, ne compte que deux siècles, et c'est à la fois peu et beaucoup. C'est une durée assez longue cependant pour que j'éprouve l'envie de me replonger dans l'atmosphère de l'époque qui l'a vu naître. Comment le faire mieux qu'en citant un texte contemporain du chanoine Anne-Joseph de Rivaz : « *Heureusement que Bonaparte en rétablissant en France l'ordre social fit promptement rétrograder l'impiété et le vandalisme. Et s'étant impatronisé dans les affaires de la Suisse comme il fait dans celle du monde entier, on y revint comme en France à de meilleurs principes, savoir qu'il faut donner la religion pour base à la morale, et que l'éducation littéraire sans l'éducation chrétienne ne sert qu'à faire la jeunesse orgueilleuse et conséquemment insubordonnée, par là-même incapable de porter aucun joug, et [à] la livrer sans aucune défense à toutes les erreurs et à tous les vices* ».

C'est dans ce mouvement de restauration des valeurs anciennes que le chanoine de Rivaz évoque également les difficultés que rencontre l'Abbaye de Saint-Maurice : « *On la tracas-*

se perpétuellement à l'occasion du collège dont elle s'est chargée. Mais elle ne peut parvenir à s'entendre avec la ville qui prétend sur ce collège une surveillance à laquelle M. l'Abbé ne croit pas devoir se soumettre ».

L'année suivante (1806) le chanoine peut se réjouir du fait que l'Abbaye, afin « *d'enlever à ses ennemis l'arme de son inutilité au pays, se charge enfin du collège à Saint-Maurice et commence l'établissement d'un pensionnat* ».

C'est ainsi que dès son origine et jusqu'à aujourd'hui, le Collège de Saint-Maurice, placé sous la protection de l'Abbaye d'Agaune, Collège **abbatial** doté progressivement d'un statut de reconnaissance **cantonal**, a pu, avec le soutien financier de l'Etat, et en conformité toujours plus étroite avec les orientations de celui-ci, continuer à poursuivre un double objectif que le chanoine de Rivaz ne désavouerait pas : **instruire** et en même temps **éduquer** chrétiennement la jeunesse de ce pays.

Ce double objectif est sensible aujourd'hui encore dans les buts que s'assigne clairement le Collège : « *donner une solide **instruction** et une **éducation** pleinement humaine, dans la*



ligne de l'humanisme chrétien ainsi que dans le respect de la personnalité de chaque élève ». Pour cela [et je ne fais, ici encore, que citer ses déclarations] le Collège entend créer « *une atmosphère de liberté et d'exigence pour que les jeunes qui lui sont confiés puissent s'ouvrir au dialogue, découvrir et développer leur personnalité, acquérir un esprit sainement critique et largement ouvert à la vérité* ».

S'il a connu comme toute institution humaine des hauts et des bas, si ses relations avec l'Etat n'ont pas toujours été un long fleuve tranquille, je crois pouvoir affirmer que le Collège de Saint-Maurice a constamment atteint ces deux objectifs.

On juge l'arbre à ses fruits, dit-on. Ce Collège a formé des personnalités de premier plan et de toutes tendances. Quel plus beau compliment pourrais-je faire à cet établissement que de

constater qu'il a laissé s'exprimer et s'épanouir des individualités et des sensibilités extrêmement diverses et contrastées, les personnalités ici présentes en étant de remarquables exemples.

Lors d'un entretien avec un journaliste, Maurice Chappaz, n'a pas hésité à déclarer : « *Les prêtres qui enseignaient à Saint-Maurice avaient deux caractéristiques : ils étaient rigoureusement orthodoxes et extrêmement libéraux* ».

Même s'il n'est plus désormais majoritairement monastique, le corps professoral aigaunois a su conserver ces qualités : la rigueur, alliée à une bienveillante largeur de vues.

Ce précieux héritage doit évidemment être préservé. Afin d'assurer une continuité de qualité à l'établissement de Saint-Maurice et à celui des collèges valaisans, l'autorité se doit d'abord de préserver la richesse des connaissances acquises à l'école obligatoire, l'harmonisation intercantonale exigée par une très grande majorité de la population suisse n'étant pas en contradiction avec l'augmentation qualitative de la formation et le respect culturel des régions. Avec cette harmonisation nous voulons préserver les spécificités et l'autonomie des écoles et éviter les tentatives de standardisation mal ciblées. La construction d'un nouveau cycle d'orientation, d'autre part, et la définition des règles de passage dans les niveaux supérieurs guideront évidemment mieux le jeune vers la voie qu'il se trace.

Pour conduire chaque jeune vers son maximum de compétences, le collège a comme mission d'affiner les comportements de base de l'étudiant qui sont : la passion, la curiosité et la créativité, le plaisir de la recherche et du

savoir, la capacité de travailler, de reconnaître les problèmes et de les ordonner dans un contexte plus vaste, l'endurance, l'intelligence et l'aptitude à travailler en équipe.

La situation valaisanne des jeunes de moins de 25 ans titulaires d'un diplôme du degré secondaire II professionnel et non professionnel est réjouissante, puisque près de 93 % de notre jeunesse atteint cet objectif.

En ce qui concerne la nouvelle maturité gymnasiale, un toilettage doit y être apporté dans la réglementation afin, par exemple, de mieux évaluer la réelle plus-value apportée par les nombreuses options offertes, de clarifier l'évaluation du travail de maturité ou de certifier lors des examens finaux la qualité de la formation dans les branches fondamentales.

Mais pour qu'un collège soit vraiment attractif, il ne suffit pas d'être soumis à une bonne réglementation. Il faut encore que l'établissement où se forment les élèves dispose d'un profil, d'une personnalité clairement identifiable.

A ce titre, le Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice est un exemple de réussite. Cette école de haut niveau a un riche passé, de profonds et puissants ancrages, ainsi qu'une sensibilité propre. Autrefois « faire son collègue » se disait « faire ses humanités » et cette expression reçoit un écho particulier en ses murs où l'on a vocation depuis deux cents ans de faire éclore en chaque individu une personnalité à respecter et à faire progresser. Nous sommes ici au



cœur d'un petit miracle permanent, celui qui accompagne et éclaire la transformation d'un jeune appelé à devenir adulte libre et responsable par l'accès exigeant aux savoirs.

Le Lycée-Collège de Saint-Maurice a pour défi permanent de réaffirmer ses racines, son socle ancré sur une histoire et une foi spécifiques et en même temps, de répondre aux attentes et parfois malaises d'une jeunesse qui rêve d'un horizon lumineux mais dont la réalité ne s'avère pas toujours si souriante ou si dégagée.

Au nom du Conseil d'Etat et du Département dont j'ai la charge, je rends donc hommage à tous ceux, préfets puis recteurs, professeurs ecclésiastiques et laïques, qui, au cours de ces deux siècles, ont fait de ce Collège un des hauts lieux de formation de notre pays.

Je salue aussi le corps professoral et l'ensemble des étudiants d'aujourd'hui, qui contribuent quotidiennement à maintenir sa réputation. Le Valais a envers eux une dette de reconnaissance dont je suis heureux de m'acquitter ici.

Bonne fête et que le succès guide l'avenir du Collège de Saint-Maurice et de notre jeunesse.

Un esprit propre à Saint-Maurice

Discours de Mgr Joseph Roduit, Abbé de Saint-Maurice, Co-président d'honneur du Bicentenaire



La célébration qui nous réunit en ce jour est un événement historique. Elle a ses racines dans l'histoire civile et religieuse de notre région.

En effet plus de **1700 ans** après le martyre de saint Maurice et de ses compagnons, plus de **1600 ans** après la construction de la première basilique au pied de notre falaise par saint Théodule premier évêque du Valais, peu avant de fêter les **1500 ans** de la fondation de notre Abbaye de Saint-Maurice par saint Sigismond,

roi des Burgondes, nous voici prêts à fêter les **200 ans** de notre Collège en tant qu'institution reconnue par l'Etat.

L'Abbaye de saint Maurice n'a pas attendu Napoléon pour dispenser de l'enseignement à des élèves. Il est probable que dès sa fondation en 515, notre Abbaye ait connu une école monastique, ne serait-ce que pour former de futurs moines. Après l'époque romaine, les signes artistiques laissés en nos murs des époques carolingiennes, mérovingiennes, burgondes, franques, romanes, gothiques et j'en passe, montrent que la vocation de prière de notre Abbaye s'est toujours entourée de formation intellectuelle, artistique et humaniste. Si les lois napoléoniennes ont permis la reconnaissance de notre Collège, ce n'est pas par hasard. Ce que nous célébrons aujourd'hui est donc une part de cette longue histoire des études chez nous.

Combien de nos étudiants ont pu, grâce à cette formation de base, accéder à de hautes études universitaires et polytechniciennes. Plusieurs d'entre eux, pour ne parler que de l'époque actuelle exercent aujourd'hui des fonctions importantes dans notre pays. Le jour de la fête de saint Maurice, le 22 septembre dernier, nous avons pu inviter à venir célébrer avec nous cinq évêques et deux Abbés de monastère de nos anciens élèves.

Aujourd'hui même, Monsieur le Conseiller fédéral Couchepin et vous Messieurs les conseillers d'Etat Rey-Bellet et Roch, ce n'est pas sans fierté que nous vous comptons parmi nos anciens du Collège. Ceci sans oublier tant d'autres personnalités qui font honneur à notre Collège par de brillantes carrières. Je tiens à dire à nos étudiants que ce ne sont pas forcément les meilleures notes au collège qui fourniront les plus brillantes carrières.

Au passage, j'ose dire qu'en feuilletant le palmarès du 150^e anniversaire du Collège, je lis, Monsieur le Conseiller fédéral que vous aviez 14 ans en 1956 et que vos notes régulières autour de 5, fléchissaient en musique pour briller en histoire. C'est donc bien l'histoire qui vous a révélé à notre pays. Quant à la politique c'est une musique qui a une autre portée et évolue sur un sol chaotique et non sur un sol facile à cirer !

Si l'Abbaye de Saint-Maurice a tenu pendant longtemps le Collège Saint-Charles de Porrentruy et l'Ecole de commerce de Sierre, sans oublier au passage le Collège de Pollegio au Tessin, elle n'est pas moins satisfaite de savoir deux collèges de 2000 élèves chacun en pleine activité au pied des montagnes de l'Himalaya dans les départements de Darjeeling, près du Sikkim : le « St. Augustine's School » à Kalimpong et « St. George's School » à Pedong tenus par nos confrères indiens.

Ici même notre ouverture à d'autres cantons suisses a été favorisée par la présence de notre internat. Combien de Jurassiens en particulier sont des anciens de notre Collège.

Il y a une cinquantaine d'années lorsque j'étais étudiant ici, pour quelque 500 élèves,

les professeurs laïcs se comptaient sur les doigts d'une main et les chanoines professeurs étaient au nombre d'une trentaine.

Aujourd'hui plus que cinq chanoines et une centaine de professeurs laïcs pour plus de 1100 élèves. Les tendances ont changé, mais demeure un esprit propre à Saint-Maurice. La tradition d'humanisme, avec une grande ouverture d'esprit tout en gardant des exigences intellectuelles reconnues même par les universités, semble bien caractériser notre Collège.

Pour le maintien de cet esprit de Saint-Maurice, j'aimerais remercier l'ensemble des professeurs. Et vous, chères étudiantes, chers étudiants, sachez qu'on emporte avec soi dans la vie des souvenirs inoubliables des années de collège. J'ose espérer que dépassant quelques souvenirs cuisants d'échec ou d'incompréhension, – n'oubliez pas qu'un échec n'est souvent qu'un succès retardé, – vous emporterez d'ici à la fois une solide formation et une attitude d'ouverture d'esprit qui se manifestera en de solides amitiés, de la confiance dans l'avenir et en attention à la personne humaine. Tous aspects que la foi chrétienne ne peut que développer.

Puisse cet anniversaire être pour chacun un encouragement à poursuivre la route de la formation humaine sachant que notre monde a de grandes exigences, qu'il nous oblige à des choix importants et qu'on ne peut se contenter de bénéfices financiers, de profits boursiers, de résultats sportifs et de prévisions du temps. Il y a au cœur de l'homme des exigences spirituelles pour donner sens à la vie, des exigences intellectuelles pour comprendre notre métier d'homme, des exigences affectives car nous avons été créés par amour et pour aimer.



Nos pays ont besoin d'élites bien formées

Discours de

M. Pascal Couchepin, Conseiller fédéral, Co-président d'honneur du Bicentenaire.

Il y a quelque temps, alors que j'évoquais les années de Saint-Maurice avec un ami, il m'a demandé : as-tu été heureux durant ce temps ?

Curieuse question. L'adolescence, plus que toute autre période de la vie, fait alterner des moments d'intense jubilation lorsqu'on découvre le monde par soi-même et des moments de grande inquiétude. Et puis, il y a toutes les périodes d'incertitudes, d'hésitations et d'ennui.

Je me suis souvenu d'avoir lu à l'époque dans *Aden Arabie* de Paul Nizan, une phrase que je m'étais juré de ne pas oublier : « *J'avais 20 ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie.* » Et pourtant, tout bien considéré, la période du collège fut une période heureuse.

Elle nous a donné la chance de bâtir des fondements solides, intellectuellement et humainement. Parce que chaque fois qu'une difficulté éclatait, qu'une crise se déclarait, qu'une question grave se posait, nous avions la possibilité de trouver une oreille attentive et bienveillante auprès de nos maîtres.

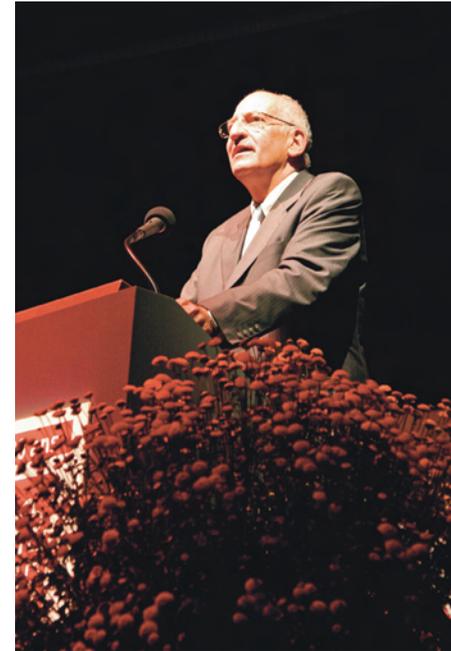
Dans le prologue de l'Évangile de Jean qui résume l'aventure fondatrice du Verbe, de la sagesse éternelle, une phrase me revient : « *Et*

Verbum Caro Factum Est ». Et le Verbe s'est fait chair.

Oui, Mesdames et Messieurs, dans ce temps de notre jeunesse à Saint-Maurice nous avons vu le Verbe se faire chair. Mais notre expérience n'est pas unique, elle se renouvelle chaque fois qu'un maître répond aux questions de son élève en provoquant chez celui-ci de nouvelles questions. Chaque génération vit différemment ces moments parce que les maîtres, parce que les élèves sont différents.

Mais vous me permettrez d'évoquer avec reconnaissance mes maîtres des années 1950 et du début des années 60 : les Berberat, Berclaz, Rappaz, Michaud, pour ne citer que quelques-uns qui ne sont plus en vie.

Et le recteur Isaac Dayer qu'une grave difficulté de langage obligeait toujours à avoir un mot ou une phrase alternative pour échapper à un blocage. Cela lui donnait l'air et la réputation d'un comploteur qui avait toujours deux fers au feu. Et il se racontait qu'il lui était arrivé de conclure une phrase, que son bégaiement ne lui permettait pas d'achever normalement, par un superbe : « *Et après tout, merde !* » qui était tout à la fois une leçon de courage, d'humanité et d'humour.



Les temps ont changé. A l'abondance de chanoines a succédé la vague des laïcs. Mais, à entendre mes enfants qui ont suivi les cours de ce Collège, votre institution reste une formidable forge de la personnalité, humainement et culturellement.

Je vous en félicite et je vous en remercie.

Nos pays, plus que jamais, ont besoin d'élites bien formées. Et lorsque je parle d'élites, je ne pense pas à une classe sociale arrogante, égoïste, privilégiée, jouisseuse médiocre, mais à ceux et celles qui savent que l'accès à plus de culture, de formation et d'éducation implique de prendre plus de responsabilités dans la société.

L'élite véritable est celle qui sait qu'elle doit assumer davantage de responsabilités dans la vie professionnelle, familiale ou sociale, dans

l'éducation, la recherche, l'économie, la politique, la vie associative. Or, pour former une élite, il faut du temps et des moyens.

Quelques chiffres d'abord. Ce seront les seuls de cette intervention. La Suisse consacre 6,5 % de son PIB à l'éducation. De plus, elle affecte 2,9 % de son PIB à la recherche et au développement. Je rappelle que l'ambition de l'Union européenne est de parvenir à 3 % à la fin des années 2010. La plupart des pays de l'Union en sont encore éloignés.

La Suisse se situe pour l'effort consenti en faveur de l'éducation parmi les premiers pays du monde. Au niveau des États-Unis et de la Suède. La Confédération, les cantons surtout, et les communes, plus que la Confédération, ajoutent leur effort à celui des privés pour atteindre une dépense annuelle de l'ordre de 30 milliards de francs.

Les moyens sont là. Il s'agit de bien les utiliser. Et lorsqu'on parle des études secondaires, se pose le problème de la maturité et de sa qualité. Il faut que la maturité reste une porte d'entrée exigeante permettant d'accéder à l'université et aux EPF, sans examen complémentaire. Fin septembre, un groupe de travail, formé conjointement par la Confédération et les cantons, a terminé ses travaux sur la réforme de la maturité et a remis son rapport à mon département.

Le groupe de travail propose de travailler en deux phases. Une première phase qui règle les points les plus urgents et une seconde phase qui abordera les problèmes à long terme, sur la base d'une évaluation approfondie de la nouvelle maturité. Dans la première phase, il s'agit notamment de revaloriser les sciences naturelles et les mathématiques. Sciences naturelles



et mathématiques occupent aujourd'hui le cinquième du cursus. A l'avenir, nous voulons passer à environ 30 % du cursus.

Deuxième nouveauté, nous avons l'intention de laisser la liberté aux cantons d'introduire la philosophie comme branche principale.

Permettez-moi au passage de rendre hommage aux travaux de cette commission qui a réussi, dans un esprit de conciliation, à trouver une solution acceptable pour tous.

Je note que notre collègue, ancien élève du Collège de Saint-Maurice, Jean-Romain Putalaz, a apporté une contribution très positive à ce projet. Les décisions sur ces propositions devraient être prises jusqu'à la fin de l'année par les cantons et la Confédération.

Le Conseil fédéral devrait approuver l'ordonnance au 1^{er} semestre 2007 et la nouvelle réglementation devrait entrer en vigueur en septembre 2007. Le groupe de travail a aussi fait des propositions sur la durée des études gymnasiales. J'approuve ses conclusions tendant à ne pas réduire la durée de ces études et de la maintenir à 4 ans. Je crois en effet qu'on ne forme pas des élites dans une procédure

rapide même s'il est justifié d'avancer l'âge d'entrée dans la vie active. Cela peut être fait en commençant l'école primaire plus tôt qu'on ne l'a fait jusqu'à maintenant.

Mesdames, Messieurs, plus que jamais l'avenir d'un pays, l'avenir d'une région est conditionné par la qualité de l'éducation et de l'instruction qui y est donnée. Le canton du Valais, fort heureusement, est très bien placé dans cette compétition.

Le Collège de Saint-Maurice, avec les autres collèges du Valais, tiennent une place très honorable. Des études démontrent que les élèves issus de ces collèges ont en règle générale de très bonnes chances de pouvoir aborder des études universitaires avec succès.

Il s'agit non seulement de maintenir la qualité de l'enseignement, mais de l'accroître encore. Les autorités politiques peuvent donner un cadre. Elles ne pourront jamais remplacer les enseignants. L'environnement politique ne peut pas non plus insuffler un esprit là où il n'y en a pas.

Saint-Maurice et son Collège affrontent l'avenir avec sérénité parce qu'il y a ici une grande tradition. Parce qu'il y a ici des enseignants de qualité. Et aussi parce qu'il existe dans notre région une attitude positive à l'égard de la culture, des humanités et des sciences.

Je forme le souhait qu'il continue à en être ainsi à l'avenir et que le prochain siècle permette de confirmer la qualité de l'enseignement du Collège de Saint-Maurice.

Seule la version orale fait foi

Célébrer un anniversaire c'est aussi se poser des questions sur l'avenir

Message de Mgr Joseph Roduit, Abbé de Saint-Maurice, Co-président d'honneur du Bicentenaire

Ce couloir de l'Abbaye avait 100 ans lorsque notre Collège a été reconnu par les instances cantonales valaisannes. Il a connu le passage des troupes de Napoléon tout comme les soldats de la mobilisation de 39-45 qui avaient ici leur réfectoire et leur dortoir dans des paillasse alignées à même le sol.

Ce couloir avait 150 ans quand il entendit résonner le passage des premiers trains à vapeur de la ligne du Simplon.

Mais il y a 50 ans, ce couloir voyait défiler non seulement des chanoines avec une pile de cahiers sous le bras, mais encore des étudiants venant demander, qui un renseignement scolaire, qui une absolution sacramentelle. Aujourd'hui entièrement repeint pour la circonstance par M. le Procureur, ce couloir résonne de vos souvenirs. Souffrez que durant un instant il résonne de quelques discours.

Je voudrais tout d'abord m'adresser à vous M. le Vice-président **Jean-Jacques Rey-Bellet**, puisque vous représentez ici le Gouvernement valaisan. Successeur de ceux qui ont signé la reconnaissance de notre Collège, vous êtes ici chez vous. En effet, vous ne manquez pas de nous honorer de votre présence fidèle à chaque grande circonstance de la vie de notre Maison, même plusieurs fois au cours de

l'année. Veuillez transmettre à votre président et à vos collègues du Haut Conseil d'Etat nos hommages reconnaissants. Même si notre Collège se démarque un peu des autres collèges, il n'en est pas moins solidaire de ce que vit notre canton et ce qui le régit.

Rappelant vos souvenirs d'enfance, je suis sûr que vous seriez capable de dire les noms des chanoines qui étaient inscrits au-dessus des portes des chambres. Les personnes ont changé, nous avons changé, mais il est ici des valeurs qui demeurent.

Dans un monde où les nouvelles nous sont données au jour le jour en essuie-glaces, vous trouvez ici des valeurs spirituelles, intellectuelles et humaines qui nous caractérisent. Le pendant de ce corridor à l'autre extrémité du bâtiment c'est la basilique. C'est là que quatre fois par jour, nous faisons monter vers Dieu nos chants de louanges et nos supplications, nos psaumes et nos prières.

Au Nord se trouve le champ de fouilles du Martolet. Elles n'ont rien d'un décor de théâtre, même si le théâtre du Collège a emprunté son nom. Pour l'heure ces fouilles font penser au Forum romain vu par Robert Lamoureux qui trouvait les ruines romaines bien vieilles. Pourtant, grâce à vos services cantonaux et grâce à

26

votre intervention, nous avons pu en fin d'année 2005 terminer les recherches archéologiques. Il nous reste maintenant à les consolider, les protéger et les mettre en valeur.

Si je parle de ruines ce n'est pas par passéisme, mais bien pour dire que si le passé est garant de l'avenir, nous avons encore bien des choses à vivre dans les années futures. Pour moi, cela relève d'une même culture que de savoir conserver le passé et s'ouvrir au futur. Et ce futur nous le voyons de l'aile sud de notre Abbaye qui regarde le Collège. Même si l'internat fait un peu d'ombre à l'Abbaye, notre regard vers le Sud, vers les montagnes valaisannes, nous porte au premier plan vers le Collège. Vous avez connu le quartier avant que la pelle mécanique lui donne un nouveau visage, mais il faut bien avouer que la proximité et de l'Abbaye et du chemin de fer offrent des avantages certains.

Célébrer un anniversaire comme celui de ce jour c'est aussi se poser des questions sur l'avenir. Jusques à quand l'Abbaye pourra donner des forces humaines au service de notre jeunesse dans la direction de l'établis-

sement, voire dans l'enseignement, il faut être prophète pour le dire. Ce que je constate c'est que durant ces cinquante dernières années des laïcs de plus en plus nombreux se sont engagés dans le projet et ont su maintenir le cap dans la bonne direction. Je les en remercie chaleureusement. En tant qu'Abbé j'encourage d'avance ceux qui accepteront des responsabilités pour que notre institution poursuive son chemin dans les eaux profondes de l'avenir.

Je me tourne maintenant vers **M. Claude Roch**, chef du Département de la Culture, de l'Education et du Sport. Chacun des termes de votre Département évoque un vaste domaine et nous voudrions vous assurer que notre Collège est autant soucieux de culture que d'éducation, ceci sans négliger le sport qui nous vaut quelques champions, mais surtout une vie saine à notre jeunesse.

Le dernier renouvellement de la convention qui lie le Collège à l'Etat du Valais a été paraphé la veille du départ de votre prédécesseur M. Serge Sierro. Mais nous n'avons pas tardé à faire connaissance avec vous et je crois

pouvoir dire que nos rapports sont très bons. Même si parfois nous vous causons quelques soucis, sachez qu'avec le corps professoral le recteur veut faire au mieux.

Nous mesurons un peu ces jours-ci les problèmes que peut poser au Conseil d'Etat la fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires qui ira jusqu'à Berne non pas pour la coupe, mais pour le tribunal. J'ose penser qu'à Saint-Maurice les professeurs situent leur devoir professionnel au niveau de leur science et de leur conscience et bien au-dessus des questions financières. Il y a des exemples à donner à notre jeunesse sur la capacité de poursuivre un idéal.

Ce que j'ai dit brièvement ce matin devant les élèves, j'aimerais le dire plus clairement maintenant aux professeurs, par l'intermédiaire de ceux qui sont ici au titre d'un service particulier et en représentation de tous les autres professeurs. J'aimerais vous redire un immense merci.

L'enseignement n'a jamais été facile. Il ne l'est pas plus aujourd'hui, malgré bien des progrès techniques. Les élèves restent des garçons et des filles qui ont chacun et chacune leur personnalité, même si elle est parfois blessée. J'aimerais que derrière le regard de chacun, au delà même de l'intelligence et de la mémoire vous n'oubliiez pas les craintes et les angoisses, les souffrances et les sentiments qui peuvent les habiter.

Notre aumônerie est maintenant équipée pour permettre à plusieurs adultes d'être une oreille attentive aux problèmes des jeunes et seconder le travail des orienteurs et des médiateurs scolaires. Le Collège n'est pas un institut d'un service social, mais il n'empêche

27

que l'enseignement ne peut négliger certains aspects profondément humains des personnes, surtout quand elles sont en formation. Elevés souvent dans l'aisance matérielle et le confort, nos jeunes sont peu préparés à des luttes intérieures morales et psychologiques. De bonnes études ne peuvent se faire que dans un certain équilibre affectif et social. Merci à tous ceux qui y sont particulièrement attentifs.

Je vais terminer là mon propos pour vous permettre de poursuivre vos discussions sur les souvenirs qu'évoque cette journée. Je me souviens que le chanoine Viatte entrait en classe discrètement et nous ne nous taisions que lorsqu'arrivait la phrase : « *Faites comme si j'étais là !* », ou qu'il annonçait solennellement le titre du cours : « *Aujourd'hui, Eugénie Grandet* », ou bien : « *Aujourd'hui La Peste* ». Je m'étais permis d'ajouter « *Puisqu'il faut l'appeler par son nom !* »

Je ne saurais oublier de rappeler les souvenirs « luapiques » du Chanoine Paul Müller rendant les feuillets de récitation : « *Ja Roduit, c'est un peu réduit !* » Il aurait pu dire tout aussi bien « *Ja Jean-Jacques il faut te rebeller* » ou bien « *Claude, Ja tu dois être solide comme le Roc !* »

Je ne veux pas poursuivre sur ce ton, car il y a tant d'autres souvenirs qui ont fait de chacun de nous ici ce que nous sommes devenus. Même s'il y a eu des peines et des souffrances, heureusement que le souvenir embellit les choses.

C'est dans la célébration du souvenir que nous allons trinquer ensemble aux 200 ans du Collège non sans que j'aie remercié tous ceux qui ont préparé et animé cette journée. A tous et à chacun je dis merci et à votre santé.



A la table d'honneur du repas de fête, on reconnaît, de gauche à droite, M. Georges-Albert Barman (de dos), M. François Gianadda, Mgr Joseph Roduit, M. Yves Fournier, M. Claude Roch, M. le chanoine Guy Luisier, M. Jean-Jacques Rey-Bellet et M. Benjamin Roduit.

Une vénérable institution

Discours de

M. Georges-Albert Barman, Président de la Commune de Saint-Maurice

Quand on s'exprime deux fois, en peu de temps, pour le même événement, il faut faire attention de ne pas redire les mêmes bêtises une deuxième fois. La première fois, c'était à l'Hôtel de Ville, chez moi ou chez nous avec le message en conséquence. Aujourd'hui c'est chez vous. Aussi, en cette vénérable Abbaye, je me permettrais tout d'abord de vous saluer, Monseigneur ainsi que tous vos confrères et de remercier les organisateurs pour cette invitation à vos voisins d'en face, de l'autre côté de l'Avenue d'Agaune, une avenue en phase de « réflexion » pour une meilleure intégration dans le tissu urbain agaunois et en rapport avec l'Abbaye et le Collège. Merci au Conseiller d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet en charge, entre autres, des routes et qui se trouve aujourd'hui parmi nous et merci à ses services pour l'excellent début de collaboration pour faire de cette route non plus un axe de transit ou une frontière entre le religieux et le laïc mais plutôt une zone de rencontres et d'échanges. Voilà, c'est dit !

Quand on parle de vénérable institution, on imagine de la poussière, on imagine de l'immobilité. De la poussière, il y en a – il n'y a qu'à visiter le site archéologique du Martolet pour voir comment nos corps finissent. Mais la réalité d'aujourd'hui au sein de l'Abbaye et de ce Collège que nous fêtons spécialement c'est



autre chose. Le slogan du bicentenaire « Tradition et Dynamisme » est là pour le rappeler : le passé ne doit pas être occulté, il sert de socle solide à partir duquel le dynamisme peut se développer et s'exercer.

J'aimerais redire, au nom de la Municipalité, au nom de toute la population, notre gratitude aux autorités abbatiales et du Collège pour le renom et le rayonnement qu'elles apportent à

la ville, cette ville qui a vu, en cet automne 2006, près de 2300 élèves et étudiants commencer une nouvelle année scolaire, de l'enfantine au tertiaire, et le Collège de l'Abbaye représente environ la moitié de cette population estudiantine. Nous sommes heureux que ces étudiants arpentent nos rues et même nos établissements publics pour donner une animation bienvenue, principalement à cette vieille ville. Saint-Maurice, en période de vacances scolaires n'est plus la même.

Je n'oublierai pas non plus les professeurs de ce Collège qui apportent également leur expérience et leur intelligence pour le bien du Collège mais aussi pour la commune. Je n'ai qu'à penser à l'exemple du festival de philosophie qui devrait à nouveau se dérouler à Saint-Maurice en 2007, festival qui ne pourrait se dérouler sans la présence du Collège. Ou encore, comment ne pas penser à une saison culturelle

extraordinaire pour notre petite ville grâce au Théâtre du Martolet qui a vu, deux jours avant la présence d'un Conseiller fédéral, les frères Taloche faire les clowns ?

Enfin, sans trop faire appel à La Palice, sans entrer dans des lieux communs, et surtout très sincèrement, merci à cette vénérable institution – vénérable qui selon le dictionnaire inspire le respect –, merci à cet alerte bicentenaire pour tout ce qu'il apporte à la population et à sa jeunesse en particulier, merci pour son indéniable apport à la vie sociale, culturelle et économique de la cité.

Que cette année scolaire 2006-2007 avec ses différents événements liés aux 200 ans soit une année riche en rencontres et en échanges. Et longue vie au Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice dans la tradition et le dynamisme.



Une éducation qui prend en compte l'homme tout entier

Message du Conseil d'Etat valaisan

M. Jean-Jacques Rey-Bellet, Conseiller d'Etat

Vice-président du Gouvernement



Les discours sont-ils de mise à table à part celui du maître de céans ? Est-il convenable d'imposer un indigestif avant le fromage ? Ne s'agit-il pas là d'un vice, répréhensible en des lieux si saints que tout vice devrait en être exclu ? Quelle qu'en soit la réponse, le Vice-président du Conseil d'Etat est reconnaissant à la Royale Abbaye et à Monseigneur de lui réserver maintenant un espace communautaire quasi familial pour apporter un message néanmoins gouvernemental.

Pour distinguer nos propos – ceux du chef du Département en charge de l'Education ce matin et les miens, je pourrai résumer ainsi : à l'occasion de ce bicentenaire, le Collège méritait qu'on le félicite, et l'Abbaye mérite qu'on l'honore.

L'honneur d'honorer échoit ainsi à un voisin de toujours de cette Royale institution, voisin et de surcroît bénéficiaire de l'excellent enseignement du Collège. J'en suis fier, assez ému, et aussi un peu inquiet au souvenir de la prédiction de mon professeur de Rudiments qui, horrifié par mon accent agaunois, m'avait annoncé à l'âge de 13 ans, d'un ton définitif : *« Rey-Bellet, avec cet accent, vous ne pourrez jamais parler en public ! »* La voie de la Val-sainte m'était promise, mais je me suis obstiné à parler ainsi, malheureusement pour vous tous aujourd'hui...

Vous ne m'en voudrez pas si j'utilise la devise du bicentenaire « tradition et dynamisme » pour premier fil rouge de mon message. Fil rouge ou rochet blanc, je vous laisse choisir l'expression la mieux appropriée...

L'affiche même de l'événement illustre à merveille la **tradition** teintée sépia et la modernité teintée jaune chère à Warhol – sans allusion, je vous assure, au regretté chanoine juras-

sien... Tout dans l'histoire de ce Collège est en effet tissé de tradition et de modernité en un subtil dosage. Le « nouveau » Collège de 1806 n'a-t-il pas trouvé ses premiers locaux et préau sur le site antique du Martolet, de première importance pour l'Abbaye et toute la Chrétienté ? Il faut déjà y lire un signe et un trait d'union permanent entre l'histoire de l'Abbaye, sa foi engagée dans chaque temps et son service au monde. Louange de Dieu et service de l'homme – j'y ajouterai « de la femme » même si le Collège que j'ai connu n'était que masculin...

Au moment d'évoquer la tradition, il faut redire que l'histoire du Collège de l'Abbaye ne débute pas par un beau matin de novembre 1806 : l'Abbaye a derrière elle une longue tradition d'école monastique qui tient au souci de la transmission de la foi et de la culture. Le soleil d'Agaune, injustement raillé, brille depuis bien longtemps sur tout un pays !

Le **dynamisme**, lui, se montre tout aussi incontestable. Les allocutions de ce matin ont suffisamment évoqué les deux siècles écoulés pour me dispenser d'en détailler tous les mouvements. Dès le début, le Collège innovait en proposant, pour faire son marketing, des matières scientifiques qui n'étaient pas enseignées ailleurs. Plus récemment puisque j'en ai profité, c'est encore ce Collège qui organisa une maturité à la fois classique et scientifique pour que ses élèves ne perdent pas leur latin dans les matières techniques de leurs études supérieures. Le dynamisme du Collège s'affiche aussi dans son développement architectural, en surface, en volume et en installations, pour s'adapter sans cesse à l'évolution des temps.

Les besoins de l'homme, eux, n'ont pas changé. Toute personne en charge de responsabilités



politiques sait l'importance d'une éducation qui prend en compte **l'homme tout entier** : les lieux de formation et de culture qui offrent cette éducation-là jouent un rôle essentiel dans le développement économique intérieur et sont source d'un rayonnement intellectuel portant bien au-delà des frontières régionales. A la fois ciment et moteur, l'Abbaye doit être remerciée pour ce rôle éminemment important qu'elle joue « dans ce monde ».

On peut se réjouir de l'immense cohorte des personnalités qui ont fait leurs études ici. J'aurais dit qu'ils sont légion si je n'avais pas craint de les faire passer pour des martyrs... Paraphrasant l'Evangile, les élèves passés au creuset d'Agaune sont presque aussi nombreux que les grains de sable dans la mer, et la tentation est grande d'énumérer les grains de sable devenus perles aux yeux des hommes au risque d'oublier ceux qui le sont aux yeux de Dieu. Je n'ai ni les tresses violettes des Muses ni la lyre d'or (la *chrysea phorminx*) chères à Pindare, mais je citerai à l'honneur aujourd'hui, ensemble, les **pierres blanches** – souvent en soutanes noires d'ailleurs – qui ont su transmettre leur science et éveiller la

conscience de chacun des grains de sable que nous sommes. C'est à notre avenir que nos professeurs, nos maîtres, nous ont ouverts en formant notre esprit à la logique et à la curiosité, en nous préparant aussi à l'usage de la vraie liberté: qu'ils en soient profondément remerciés.

Cette **force** reçue au Collège, en laquelle individus et société puisent maintenant inconsciemment, nous savons que c'est à l'Abbaye que nous la devons.

Pour cela, le Gouvernement tient à lui rendre hommage ici, dans ses murs les plus intimes à la fois si clos et si ouverts, comme on chuchote à l'oreille pour dire les mots qui doivent aller au cœur.

Vous l'aurez compris: en ces lieux, propos de table ne signifient pas propos badins à l'esprit-de-vin. C'est pourtant le souvenir du nom d'un estaminet aigaunois qui m'a guidé à la conclusion...

Voici un demi-siècle, il y avait encore au milieu de la Grand-Rue si souvent arpentée par les collégiens pour en compter et recompter tous les pavés, un café dit « des Trois Tables ». Ce n'est évidemment pas le café agrandi et rebaptisé que je souhaite évoquer, mais son nom disparu que je veux aujourd'hui réutiliser.

Monseigneur, Messieurs les Chanoines, le Valais et tous ceux que vous avez accueillis au fil du temps, vous remercient pour vos trois tables:

- pour la **Table de Dieu**, Table d'Espérance à laquelle, sans défaillir, vous nous conviez depuis bientôt 1500 ans;



- pour la **table de la connaissance**, connaissance de soi, des autres et des choses, que vous dressez au Collège chaque année depuis des siècles et depuis 200 ans avec la reconnaissance de l'Etat;
- pour la **table de la communauté abbatiale**, table de fraternité et d'échange à laquelle vous invitez toujours si généreusement.

Que vous puissiez continuer à servir ces **trois tables** pour la santé des âmes, des esprits et des cœurs, tel est enfin mon vœu gouvernemental et personnel. Ce vœu est intéressé bien sûr (vous connaissez mon origine val-d'illienne), alors que nous devrions nous contenter de dire 200 fois merci... Mais vous nous avez transmis un message âgé de 2'000 ans et toujours d'actualité qui nous y autorise: « Demandez et vous recevrez ». Alors, en vous disant notre hommage et notre gratitude, nous osons vous demander, filialement et respectueusement, de **continuer**.

Belle fête à tous!

&CHOS

LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE

Nouvelles de l'Abbaye
AVENUE D'AGAUNE 15
CASE POSTALE 34
CH-1890 SAINT-MAURICE
TÉL. +41(0)24 486 04 04
FAX. +41(0)24 486 04 05
ABBAYE@STMAURICE.CH
WWW.STMAURICE.CH

ÉDITION

Abbaye de Saint-Maurice
102^e année
quatrième série
n° 15, Avril 2007
Numéro spécial publié à l'occasion du
Bicentenaire du Collège de l'Abbaye

RÉDACTION ET MISE EN PAGE

Chanoine Olivier Roduit

ADMINISTRATION

Chanoine Jean-Paul Amos

CONCEPTION GRAPHIQUE

CréActif
info@creactif.ch

IMPRESSION

CRI - Imprimerie Saint-Augustin

EXPÉDITION

Frère Serge Frésard

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Toutes les photos sont dues à A. SCHAFER, sauf
O. RODUIT: Couv., 2, 11, 21, 29
S. ROUILLER: 15

COUVERTURE

A la sortie du Collège!

ABONNEMENT

A votre bon cœur!
CCP 19-192-7

Les Echos de Saint-Maurice sont édités par l'Abbaye de Saint-Maurice à l'intention de ses amis.

Si vous désirez désormais recevoir régulièrement les Nouvelles de l'Abbaye, veuillez simplement nous communiquer votre adresse.

Faites connaître notre revue!
Abonnez-vous!

TRÉSOR ET FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

HORAIRE DES VISITES:

hiver (de novembre à avril)
- vendredi, samedi, dimanche: 15h00
autres jours sur annonce préalable 2 jours avant
printemps et automne (mai, juin, septembre, octobre)
- tous les jours sauf lundi et dimanche matin:
10h30, 15h00, 16h30
été (juillet et août)
- tous les jours sauf lundi et dimanche matin:
10h30, 14h00, 15h15, 16h30
dimanches et jours de fêtes: fermé le matin
lundi: fermé toute la journée, sauf à pâques et pentecôte

GROUPES:

Uniquement sur entente préalable,
si possible à 9h30, 10h30, 14h00, 15h00, 16h30

TARIFS:

adultes: chf 6.- (4 euros) enfants: chf 3.- (2 euros)

groupes:

adultes: chf 5.- (3.20 euros) enfants: chf 2.- (1.20 euros)

Conditions particulières pour les pèlerinages et les groupes catéchétiques.

PÈLERINAGES ET VISITES CATÉCHÉTIQUES

Nous recevons volontiers des groupes de pèlerins et des groupes catéchétiques, uniquement sur entente préalable.

CONTACT POUR LES VISITES ET LES PÈLERINAGES:

tél.: 0041 (0)24 486 04 04 fax: 0041 (0)24 486 04 05
e-mail: tresor@stmaurice.ch
ou par écrit à:
Abbaye de Saint-Maurice
trésor et fouilles archéologiques
case postale 34
CH-1890 Saint-Maurice

PORTERIE DE L'ABBAYE

La porterie de l'Abbaye est ouverte tous les jours de 7h30 à 12h00, de 13h00 à 19h00 et de 19h45 à 21h00.

MESSES ET OFFICES

DIMANCHE:

messe 7h00
office du matin (laudes) 8h00
messe conventuelle 10h00
office du milieu du jour 12h00
office du soir (vêpres) 18h00
office des complies 19h15
messe 19h30

EN SEMAINE:

office du matin (laudes) 6h30
office du milieu du jour 12h00
messe conventuelle et vêpres 18h05
office des vigiles 20h00

(samedi: messe à 11h15 et vigiles à 20h00)

JOURS DE FÊTE:

messe pontificale à 10h00
fête-dieu et saint-maurice, messe à 9h30

(le reste comme le dimanche.)

**RAISONNEZ AVEC NOUS
ABONNEZ-VOUS À**

&CHOS

**Abbaye des Chanoines réguliers de Saint-Maurice
Case postale 34
CH-1890 Saint-Maurice**